

aurait-elle pu existé sur les rives du St-Laurent puisque à la fin du XVIII siècle nous n'avions en France, nous dit Mr René Doumic, que la parodie du lyrisme, la gesticulation lyrique ? En effet avec les "Méditations de Lamartine, qui furent publiées le 13 mars 1802 à Paris, naquit vraiment la poésie lyrique en France." D'ailleurs "ce siècle avait deux ans" quand parut sur la scène du monde lyrique : V. Hugo, auteur des "Odes", des "Orientales" œuvres magistrales ou s'incarnait sa grande âme :

..... "Que le Dieu que j'adore
Mit au centre du monde comme un écho sonore.

Mais bientôt grâce aux relations littéraires devenues plus fréquentes avec l'ancienne mère patrie, MM. Jos. Lenoir et P. J. O. Chauveau annoncent que les premiers au Canada des accointances avec le lyrisme de Lamartine et de Victor Hugo ; font retentir les échos Laurentiens de leurs strophes anthousiastes.

M. JOS. LENOIR, moins célèbre dans l'histoire que sont contemporain M. Chauveau, était avocat à Montréal et tout en défendant la veuve et l'orphelin, se livrait au culte passionné des Muses. Il ne reste de lui que quelques poésies, qui dénotent chez ce lyrique de la première heure, le véritable souffle, le génie de la langue des Dieux ; "que nul parmi ses nobles émules, nous dit la chronique, de l'époque, ne manda avec plus d'inspiration et de grâce." Ecoutez le dans le "Chant de mort du Huron" sublime élégie de l'hôte séculaire de nos grands bois :

Sur la montagne, aux ombres solitaires
Un jour, il avait fui, comme fui le chasseur
Son œil était de feu, comme l'œil de ses pères
Mais son orbe roulait avec plus de fureur.

On dit qu'il se calma, que sa lèvre tremblante
Laissa même échapper ces mots qu'il a tracé :